

Hommage à Jean-Marie BARBIER

*Le monde du handicap perd
un homme d'engagements
et d'actions...*

Chers amis,

Jean-Marie Barbier nous a quittés le 22 octobre dernier, rattrapé par une hémorragie cérébrale, quand personne, à commencer par lui, ne pouvait s'y attendre.

Nous savions son charisme, la qualité de son engagement, sa combativité pour que tous puissent avoir une vie digne, dans un véritable vivre-ensemble.

Pour lui, tout enfant, en situation de handicap ou non, doit avoir accès à l'éducation, et si possible dans l'école ouverte à tous. De même, toute personne en âge et en capacité de travailler ou d'occuper un emploi doit avoir la possibilité d'y accéder. Toute personne doit pouvoir circuler librement et aisément. Et chacun doit pouvoir vivre dans des conditions financières convenables, décentes, malgré d'éventuelles difficultés physiques ou cognitives.



Alain Rochon a rendu hommage à Jean Marie Barbier en ouverture de la Nuit de la RSE (4eme Soirée APF Entreprises), le 28 octobre, jour des obsèques de l'ancien président

La dignité était son maître mot. Et son combat pour l'autonomie et l'égalité de traitement de tous commençait à son propre niveau.

C'est fort de son engagement personnel qu'il entraîna derrière lui, dans le combat pour la défense des droits, tant et tant de personnes en situation de handicap, de familles, d'amis, d'organisations solidaires.

Le 29 mars 2008, ce sont en effet pas moins de 35 000 personnes, dont bon nombre en situation de handicap, qui battaient le pavé de la capitale derrière lui, dans le cadre du mouvement naissant

« **Ni pauvres ni soumis** ».

En 2010, Jean-Marie lançait le plaidoyer de l'APF. Construire une société ouverte à tous, ouvrant ainsi une voie nouvelle. Nous faisons savoir alors que nous ne sommes pas de vulgaires quémandeurs, mais que nous entendons bien prendre notre place et jouer pleinement notre rôle dans la construction d'une société ouverte à tous, juste et inclusive.

Un an après, lors du Congrès de Bordeaux, c'est au cœur du nouveau projet associatif de l'APF, « **Bouger les lignes !** », qu'il plaçait l'inclusion.

Personne dans son combat pour une telle société ne pouvait résister et l'APF, dont il fut président pendant six ans, ne peut que s'en féliciter. Jean-Marie laisse derrière lui une association reconnue et reconnaissante qui poursuivra vaillamment la construction de la société inclusive qu'il appelait de ses vœux.

*L'APF, il déclarait lui-même être
« tombé dedans quand il était petit »...*

Alain ROCHON
Président APF

SPECIAL

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE CORREZE

80 ANS DE L'APF



L'APF nationale
en 80 ans

L'APF Corrèze
depuis 1957

Les vidéos sont visibles sur
notre blog dès à présent :

<http://apf19.blogs.apf.asso.fr>



Édito



Association des paralysés de France Délégation Départementale de la Corrèze

Impasse Tour de Loyre
19360 Malemort sur Corrèze

Tél : 05 55 24 43 55
Fax : 05 55 17 18 47

dd.19@apf.asso.fr
<http://apf19.blogs.apf.asso.fr>

Heures d'ouverture :

Lundi au Vendredi :
9h00-12h00 / 14h00 - 17h00
Bulletin départemental de la délégation
APF de la Corrèze
Décembre 2013
Mise en page : Sarah Cheilan
Imprimeur : Maugein Imprimeurs



En cette année 2013 alors que l'APF célèbre, partout en France, les 80 ans d'existence de l'Association, Jean-Marie Barbier, Président de l'APF de mars 2007 à avril 2013, nous quitte dans sa 55^{ème} année.

Jean-Marie Barbier par son engagement, sa détermination, son humanité, son discours vrai toujours tourné vers l'intérêt des personnes en situation de handicap moteur et leur famille a largement contribué à ce qu'est l'APF aujourd'hui «*Bouger les lignes ! pour une société inclusive*». Il nous a mis sur la voie de la construction d'un nouveau modèle de Vivre Ensemble. **Ensemble, agissons pour y parvenir.**

L'assemblée départementale annuelle s'est tenue le 14 octobre dernier au Conseil Général à Tulle. Elle a réuni plus de 120 personnes (adhérents, acteurs APF, élus politiques, représentants de l'Etat, de collectivités, d'institutions, partenaires).

Cette assemblée singulière était centrée, bien entendu, sur les 80 ans de l'APF ; 80 ans de combat et de réalisme !!!

- ✓ Une projection a permis de revivre, les temps forts et les actions marquantes de l'association.
- ✓ Des témoignages émouvants (lire p 4 à 7) ont appuyé la rétrospective sur l'APF Corrèze de 1957 à nos jours.
- ✓ Des saynètes humoristiques avec des personnes en situation de handicap et des valides ont rempli la salle d'humour tout en rappelant que rien n'est acquis, qu'il faut toujours se mobiliser pour les mêmes batailles.

Il a été également précisé l'implication de l'APF Corrèze dans le nouveau schéma départemental de l'Autonomie mené conjointement par le Conseil Général et l'Agence Régionale de la Santé, les nombreuses réunions de travail et les différentes collaborations sur le département qui contribuent, en s'appuyant sur l'expertise de chacun, à la mise en œuvre d'une politique locale adaptée aux attentes, aux parcours et aux besoins spécifiques des personnes.

Mais il faut toujours aller plus loin... C'est ainsi qu'à l'initiative du conseil départemental, il a été acté sur cette journée la constitution du collectif corrézien « Pour une société ouverte à tous ». Ce collectif constitué de plus de 15 associations et/ou institutions repose sur la volonté de renforcer une dynamique départementale autour de la loi du 11 février 2005. En effet, cette loi souffre d'un manque d'application dans sa globalité. Il est nécessaire de se mobiliser pour ne pas être de simples spectateurs mais des garants légitimes de son application. En affirmation des engagements respectifs et solidaires, les actions concertées permettront de créer, dans une approche inclusive, de nouvelles impulsions.

Enfin, il a été évoqué la tenue du Comité Interministériel du Handicap (CIH) le 25 septembre dernier (réuni pour la 1^{ère} fois depuis sa création en 2009) durant lequel le gouvernement a pris l'engagement d'inclure un volet handicap dans chaque projet de loi.

L'APF restera vigilante, et je souhaite vivement que l'année 2014 soit marquée par des avancées concrètes permettant aux personnes en situation de handicap de vivre dignement et dans le respect de leur projet de vie.

A l'approche de la nouvelle année, au nom de tous les acteurs de l'APF Corrèze, je tiens à adresser, à chacun de vous et à vos proches mes vœux les plus chaleureux.

Noël VEZINE

Représentant du conseil départemental / Représentant du conseil régional Limousin

Une délégation, des acteurs ...

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Noël VEZINE
Représentant Départemental
Daniel DUMAS
Représentant Suppléant
Marie Françoise EYROLLE
Françoise FRAISSEIX
Pierrette FROMENTIN
Alain HENNEBOIS
Daniel LAJUGIE
Daniel MERILHOU
Michèle REYNARD

MISSION ACCESSIBILITE

Daniel DUMAS

MISSION SEP

Daniel LAJUGIE

DELEGATION DEPARTEMENTALE

Gervais DESGROLARD
Directeur
Christine VEZINE
Attachée de Délégation

Sylvain BAUVAIS

Chargé de Mission
Développement des Actions Associatives
Carline MARTY
Chargée de Mission
Développement des Actions d'Intérêt Collectif
Aicha MOULAHYA
Comptable
Sarah CHEILAN
Mission sensibilisation et
communication sur le handicap
Epiphane COLY
Agent d'entretien

80 ans d'actions...

En 1950, à Paris, jeune stagiaire chez Esso, je passais chaque jour devant une simple porte cochère Boulevard Auguste Blanqui portant la mention « ASSOCIATION des PARALYSES de FRANCE », c'est aujourd'hui devenu un grand immeuble.

Revenu à USSEL en 1960 pour préparer les diplômes de préparateur en pharmacie au CH USSEL, j'ai rencontré vers 1965 mes collègues préparateurs au CH BRIVE et avec l'aide de la pharmacie Leymarie qui mettait une salle à notre disposition, nous menions des actions pour aider les handicapés moteur et autres par l'organisation de rencontres, de bal, de loto, etc..., ceci surtout pour que les handicapés se sentent moins seuls.

A cette époque je n'étais pas touché par le handicap au point de vue familial, ce n'est que vers 1981 que notre fils Thierry a commencé à développer les symptômes de la maladie de Strumpelle Lorrain pour devenir 15 ans plus tard totalement dépendant et décéder en Février 2010 sans quitter notre Foyer sauf les derniers jours en réanimation.

Vers 1992 j'ai eu connaissance de l'APF installée rue de Turenne à BRIVE et j'ai rencontré Mlle CHAMBRE, aujourd'hui décédée. Puis Mme DEVANNEAUX qui m'a demandé d'être correspondant pour le secteur d'Ussel et de Haute Corrèze.

Etaient également là : Mme CAPY Assistance sociale, présente aujourd'hui, M. BALLOT Bénévole et spécialiste de l'accessibilité, après son décès il sera remplacé par M. DUMAS toujours en poste et lui même handicapé, M. VEZINE Noël, lui même handicapé rejoint l'APF en 1994 et deviendra délégué en 1995 puis plus tard représentant du Conseil Départemental et Régional APF. Nous connaissons TOUS son action inlassable pour défendre les handicapés ainsi que celle de Gervais DESGROLARD directeur, sans oublier les salariés, les stagiaires, les élus du Conseil Départemental et tous les adhérents, les bénévoles dans leurs diverses actions.

Je veux aussi citer l'ESVAD et ses divers services ainsi que les bénévoles du groupe Inner-Wheel pour l'animation des réunions mensuelles.

Lucien VACHER, adhérent



INNER-WHEEL a été mentionné dans l'historique des « Temps fort de l'APF »

La pérennité de notre action : « COUP DE CŒUR », créée en 1994, en faveur de l'APF Corrèze a fait une première ! puisque, normalement chaque année la nouvelle Présidente innove dans les actions de son choix.

Quoi de plus naturel pour nous, la plupart mères, ou grand-mère, que d'œuvrer pour le handicap, quand ici ou là, il y a souffrance. Une dizaine d'Inner-Wheel ont bien voulu s'engager avec moi. Avec dynamisme et bonne humeur nous nous sommes relayées pour cette belle aventure !

Ces dix années passées ensemble avec les jeunes et leurs parents, resteront inoubliables : chaque mois un après-midi convivial nous réunissait autour d'un thème culturel choisi à l'avance et se terminait dans l'ambiance toujours sympathique d'un goûter ; heureux d'avoir partagé ensemble ces moments chaleureux, remplis d'émotions.

En 2004, lors du 10^e anniversaire, un goûter festif réunissait tout le groupe et clôturait ainsi notre action.

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour témoigner de notre engagement vis-à-vis de l'APF.

SERVIR... à Inner-Wheel, SERVIR c'est notre devise !

Pourquoi ne pas y ajouter : « BONHEUR » ? La joie de tous, a été notre récompense ! ...

Nicole PRAUDEL, bénévole



J'ai découvert l'APF tant sur le plan national que départemental à l'occasion de mon embauche en 1986.

Sur le plan national l'organisation du service social était à mon avis exemplaire et nous donnait vraiment les moyens d'être le plus compétent possible dans l'exercice de notre mission auprès des personnes présentant un handicap moteur.

Les 19 années pendant lesquelles j'y suis restée ont été marquées par de très nombreux changements tant au niveau de la délégation que de l'exercice du travail social lui même.

Des changements de local : Du 48 bd Koenig à Brive - siège du service social - avec un pseudo bureau sombre et humide et une pièce faisant office de salle d'attente où un jour de permanence j'ai oublié quelqu'un ! ; à la rue de Turenne aux locaux plus spacieux, plus clairs, agrandis un peu plus tard par une "annexe" où logeait la première équipe pluridisciplinaire au nom d'ESVAD ; jusqu'aux locaux actuels à Malemort, accessibles, lieux de travail et de rencontres.

Des changements de personnes : De Mlle Chambre, bénévole ayant consacré à son domicile une partie de sa vie et de son temps à la délégation s'efforçant principalement de trouver les ressources pour payer le salaire des assistantes sociales et je veux citer là Mesdames Alibert, Borde et Martel qui m'ont précédée ; en passant par Madame Devanneaux, déléguée bénévole qui a ouvert la voie à une nouvelle organisation des moyens tant matériels qu'humains pour arriver à Noël Vézine dont toutes et tous ici connaissent l'investissement pour l'APF.

.../...

.../...

Des changements dans l'exercice proprement dit du service social : D'un travail en solitaire à la création d'un poste de secrétaire, avec qui, grand temps fort de ma vie professionnelle à l'APF, nous avons réalisé une étude portant sur l'ensemble des besoins des usagers du service. Etude de besoins qui a débouché sur la création d'une équipe pluridisciplinaire avec ergothérapeute, psychologue, éducatrice, médecin rompant ainsi avec le travail solitaire et donc réducteur de l'assistante sociale. Autre temps fort en lien direct avec l'exercice de ma mission : la réponse apportée par le cercle Inner Wheel à des besoins de rencontres entre jeunes handicapés isolés, que j'avais pu recenser mais à qui, seule, je ne pouvais apporter de solutions.

Et puis, en vrac, des moments qui me reviennent en mémoire, et qui relèvent ou de la vie associative ou de la vie professionnelle - même si les deux divergent parfois, elles se rencontrent, se croisent aussi pour donner du sens au mot solidarité.

*J'évoquerai là, l'enregistrement de la bande son de la 1ère Odyssée "Ensemble dépassons le handicap"

*puis l'Odyssée à Egletons et les baptêmes de l'air !!!

*la collecte des vêtements à la gare SNCF.

*le départ en séjour de vacances de certains qui n'avaient jamais quitté leur famille.

*un exemple de solidarité familiale retenu parmi d'autres sur le plan national suite à une action conjuguée entre l'APF nationale et le magazine La Vie et mon voyage à Paris avec ce couple parti recevoir un hommage pour avoir accueilli à son domicile les 4 frères handicapés de l'un d'eux.

Mais cette petite liste est loin d'être exhaustive...

En 2005 je quittais l'APF riche d'une expérience professionnelle et humaine.

Christine CAPY, assistante sociale de 1986 à 2005



L'APF en Corrèze : d'hier à aujourd'hui...

J'ai préparé ces quelques lignes en ce jour si important : la création du collectif « Pour une société ouverte à tous ! »

Cependant, je vais faire un exercice difficile et douloureux, c'est-à-dire revenir 23 ans en arrière.

C'est le 1^{er} décembre 1990 que la vie de notre famille a brusquement basculé dans le handicap, suite à l'accident de la circulation de notre fils Frédéric.

De retour à la maison après de longs mois de coma, nous avons contacté l'APF dont le bureau était situé rue de Turenne. Madame Capy, assistance sociale, nous a apporté une aide précieuse dans toutes nos démarches ; aujourd'hui présente je tiens à la remercier pour son dévouement.

Dès ce moment-là, nous avons adhéré à l'APF.

C'est en 2004 que nous avons créé l'AFTC Corrèze (l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro - Lésés) et nous avons répondu présents dans la mesure du possible aux diverses manifestations de l'APF.

Dès sa création, l'AFTC a adhéré aux différents collectifs et participé activement (l'UDAF, l'AG SIVA, le CISS). Cela nous a permis de nous former et également recevoir l'aide et le soutien de ces collectifs afin de mener à bien notre mission.

Ces collectifs nous ont permis de nous connaître, apprendre à travailler ensemble, malgré nos différences, nous sommes unis pour le même combat.

Revendiquer une spécificité n'est pas se détacher d'un groupe et cela ne remet pas en cause les actions communes.

Fin juillet, quand Noël Vezine m'a contactée pour une première réunion pour créer ce collectif j'ai répondu positivement, sans hésitation.

.../...

.../...

J'en ai informé mon conseil d'administration qui à l'unanimité a donné son accord.

Ce collectif « Pour une société ouverte à tous » avec un grand nombre d'associations et de structures (établissements, équipes pluridisciplinaires), je pense que nous le devons aussi à l'ensemble de nos services (Etat, Conseil Général, CPAM), nos Elus, Présidents, Présidentes, Directeurs, Directrices, Chefs de Services).

Je vais anticiper en vous remerciant au nom du collectif, pour tout ce que vous avez mis en place pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap, pour votre écoute et votre soutien (surtout quand il est financier) pour nos différentes actions.

Ce collectif est un grand espoir :

- Faire mieux vivre la loi de 2005.
- Le projet de vie pour les enfants et adultes en situation de handicap.
- Et 2010 pour les personnes âgées.
- L'accessibilité prévue pour 2015 (etc., etc.).
- Travailler avec les équipes professionnelles, donner notre avis, être entendu ou pas, mais participer aux décisions.
- Mutualiser les besoins, créer des lieux de vie, (logements adaptés, regroupés).
- Mutualiser les PCH afin d'obtenir une PCH 24 sur 24 en regroupant les personnes handicapées ayant les mêmes besoins dans ces lieux de vie, et ne plus les isoler dans les déserts de la Corrèze.

Nous allons nous mettre au travail dès maintenant, je reste persuadée que nous saurons faire vivre ce collectif.

Josette LACROIX,

Présidente de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro- Lésés de la Corrèze.





Nous fêtons aujourd'hui les 80 ans de l'APF et en qualité de représentant local de l'UNAFAM je suis heureux d'apporter mon témoignage. Je n'ai d'abord connu de l'APF que Noël Vézine Président de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) où sa parfaite connaissance des lois sur le Handicap et sa sensibilité m'ont servi de guide pour exprimer en qualité de représentant d'association un avis lors de décisions difficiles, car la CDAPH est une remarquable institution démocratique mais dont il faut assimiler le langage truffé d'acronymes.

Je sortais, il y a 7 ans maintenant, du monde de l'entreprise et nommé président de notre petite association éprouvais le besoin de joindre des partenaires pour mieux comprendre la situation des personnes en situation de handicap. La MDPH m'a permis un premier rapprochement avec d'autres associations, m'a conforté dans le sentiment de leur nécessaire solidarité.

Une occasion nous a été fournie par l'équipe APF Corrèze, lorsqu'il s'est agi de défendre le montant de l'allocation adulte handicapé, de manifester cette solidarité. Ils nous ont superbement organisé l'opération NI PAUVRE NI SOUMIS, la marche du 29 mars 2008 à Paris après avoir réussi à réunir un collectif d'associations locales.

C'est ce même état d'esprit que nous retrouvons dans le nouveau slogan « bouger les lignes » et que la même équipe conduit aujourd'hui en lançant un nouveau collectif d'associations plus large encore pour une société incluyente.

Claude BAUDIN, Représentant local Union Nationale des Familles

L'accessibilité en Corrèze, 8 ans après la loi de 2005

L'accessibilité universelle consiste à garantir l'accès de TOUS à TOUT.

Ce qui implique de prendre en considérations toutes les formes de handicap afin que rien n'empêche la personne de mener sa vie comme elle l'entend de la même façon qu'une personne valide.

La loi du 11/02/2005 a fixé l'échéance de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports au 01/01/2015.

Alors que cette échéance approche, force est de constater que les différents acteurs peinent à atteindre cet objectif. Même si la Corrèze fait plutôt figure de bon élève avec 46% du plan de mise en accessibilité de la voirie adopté contre 13% de moyenne nationale, nous ne serons pas au rendez-vous de 2015. Rappelons que ce document devait être réalisé pour le 23/12/2009.

Et c'est la même chose pour le diagnostic accessibilité des établissements recevant du public qui était prévu pour 2010-2011. Le Comité Interministériel du Handicap lors de la réunion du 25/09/2013 a décidé que le gouvernement maintiendrait l'échéance de 2015 mais mettra en place l'AGENDA d'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE ce qui donnera aux fonctionnaires un délai supplémentaire contre un engagement fort à réaliser les travaux nécessaires.

Également l'effort sera fait pour informer, mobiliser, et accompagner les acteurs concernés par l'échéance de 2015.

Enfin 2014 étant une année électorale riche, il est indispensable de rendre accessible l'ensemble des processus électoraux. Le code électoral est très explicite sur le sujet. Cependant il faut quand même reconnaître qu'en Corrèze des avancées moyennes ont été réalisées dans le domaine de l'accessibilité.

On peut en effet noter une prise en compte de plus en plus forte de la part de nos partenaires privilégiés avec lesquels nous avons de nombreux et fructueux contacts.

Donc pour conclure je dirais que même si les objectifs ne sont pas atteints au 01 janvier 2015 la Corrèze est sur la bonne voie.

Daniel DUMAS, représentant suppléant Conseil Départemental, et chargé de la mission accessibilité.

NECROLOGIE

Robert CHAUFFOUR nous a quittés le 11/07/13. Bénévole à la Délégation depuis octobre 2008, Robert nous avait rejoint pour les Bric à Brac de Printemps et d'Automne et pour le Vide-grenier. Mais sa disponibilité l'amenait régulièrement à être parmi nous : conduite du minibus lors des sorties, bricolage, mission à Ussel, etc.



Sa gentillesse, sa simplicité le rendaient accessible, disponible. Sa réserve faisait de lui quelqu'un d'apprécié dont on savait qu'il était vrai et très respectueux des personnes en situation de handicap.

Sa générosité est allée jusqu'à souhaiter que les dons récoltés en sa faveur soient reversés au profit de l'APF. Ils ont été mis à disposition de l'action en faveur du groupe des Aidants.

Nous renouvelons nos messages de courage et nos remerciements à son épouse et ses enfants.

Nous nous souviendrons de Robert, discret, souriant, prêt à servir à nos côtés.

Muriel NARD est décédée à l'automne. Elle a régulièrement participé aux actions de la Délégation de la Corrèze. Sorties, actions de revendication, loisirs, Muriel participait activement en étant dynamique.

Coup de cœur, coup de gueule, elle savait donner son opinion et faisait avancer le « schmilblick ». Figure de la Haute-Corrèze, c'est un petit bout de l'APF qui disparaît.

Nous adressons une pensée à toute sa famille et plus particulièrement à sa maman Claudine.

Souscription APF Corrèze « Bouger les lignes ! »

Le tirage au sort du 12/11/13
a désigné le bon de soutien n° 0289
comme gagnant du lot :

Un appareil photo numérique.



Bulletin d'adhésion

Pour souscrire une cotisation familiale
dès aujourd'hui, merci de contacter
votre délégation départementale.

À compléter et à retourner sous enveloppe *sans affranchir* à :
APF libre réponse 94134 – 75642 Paris Cedex 13,
ou *directement* à votre délégation départementale.

OUI, je souhaite (au choix) :

Adhérer pour 1 an à l'APF
25 € (montant de l'adhésion seule,
sans abonnement) DHNAT3 €

ou Adhérer à l'APF et m'abonner
pour 1 an au magazine FAIRE FACE
au prix spécial de 47 € (au lieu de 58 €) DHNAT3 + AFAT13 €

et J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif)
par un don complémentaire de : €

Tarifs valables
jusqu'au
31/12/2013.

TOTAL de mon règlement : €

Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une
réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

L'adhésion est individuelle M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

N° d'adhérent (facultatif) :

Adresse :

CP [] [] [] [] Ville :

CP [] [] [] [] Ville :

CI-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

Carte bancaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04

Renseignements facultatifs :

Numéro de téléphone : []

Adresse e-mail :@.....

**Vous avez entre
18 et 25 ans ?**
Votre 1^{re} année
d'adhésion est gratuite.
Contactez votre délégation
départementale pour
en savoir plus.